

FAUSSES bonnes idées



Inviter la nature dans nos espaces bétonnés, ce n'est pas l'envie qui manque ! Poussés par le désir de bien faire, parfois on fait... de travers, sans le savoir. Zoom sur quelques fausses bonnes idées et les moyens faciles de les esquiver.

Prairies fleuries... non locales

On trouve sur le marché toutes sortes de mélanges de graines estampillés « Prairie fleurie », souvent avec un packaging laissant penser que c'est bon pour les pollinisateurs et la biodiversité. Mais, pour être sûr de favoriser la biodiversité, il est important de privilégier les espèces sauvages locales, plutôt que des plantes horticoles et/ou exotiques. Les plantes horticoles ont été sélectionnées par les producteurs pour leurs qualités ornementales, souvent au détriment de leur qualité mellifère. Certaines sont très attractives pour les pollinisateurs, avec leurs grands pétales, mais n'offrent presque pas de ressources en pollen ou nectar et constituent une sorte de piège pour les insectes ! Les plantes exotiques peuvent être très mellifères, mais sont évidemment moins bien adaptées à nos écosystèmes.

Des fournisseurs locaux, comme Ecosem (010 88 09 62 - www.ecosem.be), proposent des prairies fleuries garanties d'origine wallonne. Vous trouverez leurs coordonnées sur <http://lecllocal.be/> (onglet « géolocaliser » : dans « recherche multicritères », choisir « Horticulture non comestible » et « Culture intégrée »). Cela dit, il n'est pas toujours nécessaire de semer des fleurs pour favoriser la biodiversité. Il suffit parfois de laisser pousser !

Plantes à papillons... mais invasives

Les plantes exotiques envahissantes mettent en danger la biodiversité locale. Une cinquantaine d'espèces de plantes invasives sont répertoriées en Belgique. Parmi elles, le buddleja, très apprécié des jardiniers amateurs de nature car il attire fortement les papillons. Hélas, non seulement le buddleja prend la place de nos plantes indigènes (qui sont aussi très intéressantes pour les papillons !), mais en plus, ses feuilles contiennent des molécules toxiques, qui sont mauvaises pour les chenilles. Parmi les autres espèces à éviter, citons la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase, le séneçon du Cap, le solidage, certains asters, et bien sûr la renouée du Japon.

Le site Alter IAS (www.alterias.be), propose des brochures sur les plantes invasives et les alternatives possibles, ainsi qu'une liste de fournisseurs aux conseils avisés.

Ruches... sans rien autour

L'installation de ruches sans réflexion globale peut poser deux problèmes. D'abord, on oublie que l'abeille mellifère est une espèce domestique et qu'elle ne représente qu'une infime partie de la diversité des pollinisateurs. Or, les abeilles domestiques entrent en compétition avec les espèces sauvages, une sorte de concurrence déloyale qui pourrait porter atteinte à la biodiversité ! L'installation de ruches est un bon outil d'éducation à l'environnement, mais il serait judicieux d'amener plus de réflexion dans cet effet de mode, avant d'atteindre un déséquilibre dangereux pour la biodiversité. Second aspect à pointer : l'importance de l'environnement que l'on offre à ces abeilles. Installer une ruche dans un lieu pollué, où les plantes mellifères sont insuffisantes, c'est presque leur tendre un piège ! Avant d'installer une ruche, il est essentiel d'arrêter les pesticides et de développer la végétation sauvage au maximum.

Pour mettre en place des projets cohérents en matière d'installation de ruches, prenez contact avec des associations spécialisées, telles que Apis Bruoc Sella (02 672 14 27 - <http://apisbruocsella.be>), Cari (010 47 34 16 - www.cari.be) ou Vent Sauvage (0477 582 560 - <http://ventsauvage.be>). Vous trouverez aussi de nombreuses informations via le Plan Maya (<http://biodiversite.wallonie.be> > Agir > Plan Maya) qui a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie.

Arbres fruitiers... sans récolte

Certains gestionnaires ont eu une mauvaise expérience suite à la plantation de fruitiers : pensant faire plaisir aux usagers, ils avaient planté des pommiers ou poiriers dans une rue, un cimetière, un parking, mais n'ont récolté que des plaintes à cause des salissures occasionnées par les fruits pourrissant au sol une fois tombés ! Les usagers ne s'étaient pas appropriés les fruits et ne les ont pas récoltés. Résultat : des plaintes et un travail de nettoyage supplémentaire pour les services communaux !

Assortissez ces plantations de panneaux d'information invitant tout usager à se servir. Glaneurs, glaneuses, bienvenus ! Un peu à l'image du mouvement citoyen des Incroyables comestibles, rendant disponible sur l'espace public des bacs potagers accessibles à toutes et tous !

Potager d'école... sauf en été

Les potagers sont en général un bon moyen de se reconnecter à la nature et de faire de l'éducation à l'environnement. En installer dans une école par exemple est un projet a priori séduisant... jusqu'au 30 juin ! A ce moment, le potager foisonne, mais il n'y a souvent plus personne pour s'en occuper, l'arroser, récolter les légumes, cueillir les petits fruits... Certains potagers scolaires sont tombés en désuétude faute de volontaires pour l'entretenir en été.

Sélectionnez les plantes dont la récolte se fait au plus tard en juin ou dès septembre. Organisez des tournantes entre parents et profs. Prenez contact avec des voisins. Ce sera aussi l'occasion d'élargir votre projet de potager à d'autres acteurs du quartier, de lui donner plus de visibilité. Pensez-y dès les prémices de votre projet de potager, quitte à revoir vos ambitions à la baisse et à privilégier, par exemple, des balconnières de plantes aromatiques (à ramener à la maison en été... ce qui demande donc aussi de l'organisation).

Nichoirs à hirondelles... parasités

On veut bien faire en achetant des nichoirs pour les oiseaux. Cependant, dans certains cas, les effets peuvent s'avérer contre-productifs, voire menaçants pour les espèces. Un exemple : les nichoirs boules à hirondelles. Des parasites s'y installent et, au printemps, s'attaquent aux nichées, d'année en année. De plus, les chances de reproduction sont plus élevées lorsque les hirondelles construisent leur nid elles-mêmes : cela fait partie de la parade nuptiale de ces jolis oiseaux ! Evitez donc l'achat de ces nichoirs tout faits.

Préférez l'installation de bacs à boue ainsi que des supports de type équerre en bois, utiles aux hirondelles pour construire leur nid. En règle générale, pour tout nichoir ou abri, renseignez-vous. Via par exemple les fiches pratiques du Réseau Wallonie Nature (<http://biodiversite.wallonie.be> > Agir > Réseau Wallonie Nature) qui apportent une information simple et complète, pour favoriser l'accueil de différentes espèces : hirondelles, mésanges, moineaux, mais aussi hérissons, crapauds calamites, chauves-souris...

Nourrir les animaux sauvages... à tout-va

Jeter les restes de pain aux canards, un réflexe pavé de bonnes intentions, mais qui a pourtant un impact considérable sur les animaux et leur environnement : le pain mouillé gonfle dans les estomacs des oiseaux, provoquant des troubles digestifs, la nourriture perdue dans l'eau perturbe l'équilibre des étangs et des maladies risquent de s'y développer... De plus, un apport artificiel de nourriture attire pigeons des villes, rats, chats errants, corneilles noires et autres espèces dites « opportunistes ». Il est d'ailleurs interdit de nourrir les animaux sauvages dans la plupart des espaces publics. Dans les jardins privés, nourrir en continu les oiseaux risque de les rendre dépendants du nourrissage pendant la période de couvain.

Si vous disposez de la nourriture pour les oiseaux dans votre jardin, évitez les restes de repas, privilégiez les petites quantités, faites-le uniquement pendant les périodes hivernales... D'autres conseils utiles à ce sujet sur le site de Bruxelles Environnement (www.environnement.brussels > Thèmes : Espaces verts et biodiversité) et via les fiches pratiques du Réseau Wallonie Nature (<http://biodiversite.wallonie.be> > Agir > Réseau Wallonie Nature).



Valérie VANPARYS (Pôle wallon de Gestion différenciée),
Catherine HAUREGARD (Réseau Wallonie Nature)
et Céline TERET